

DICRIM

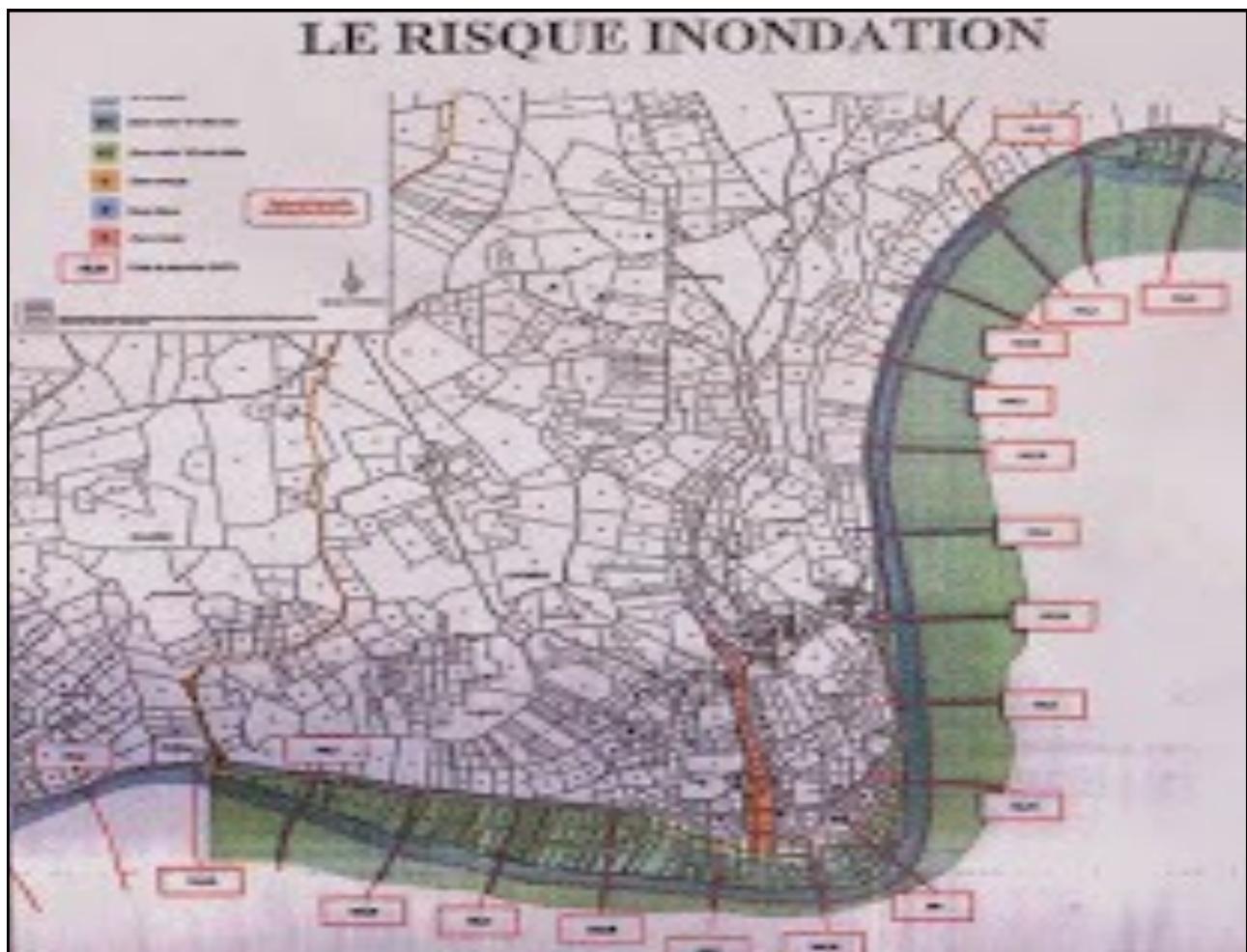
Document d'information communal
sur les risques majeurs

Cadrieu



Automne 2014
Document à conserver

LE RISQUE INONDATION



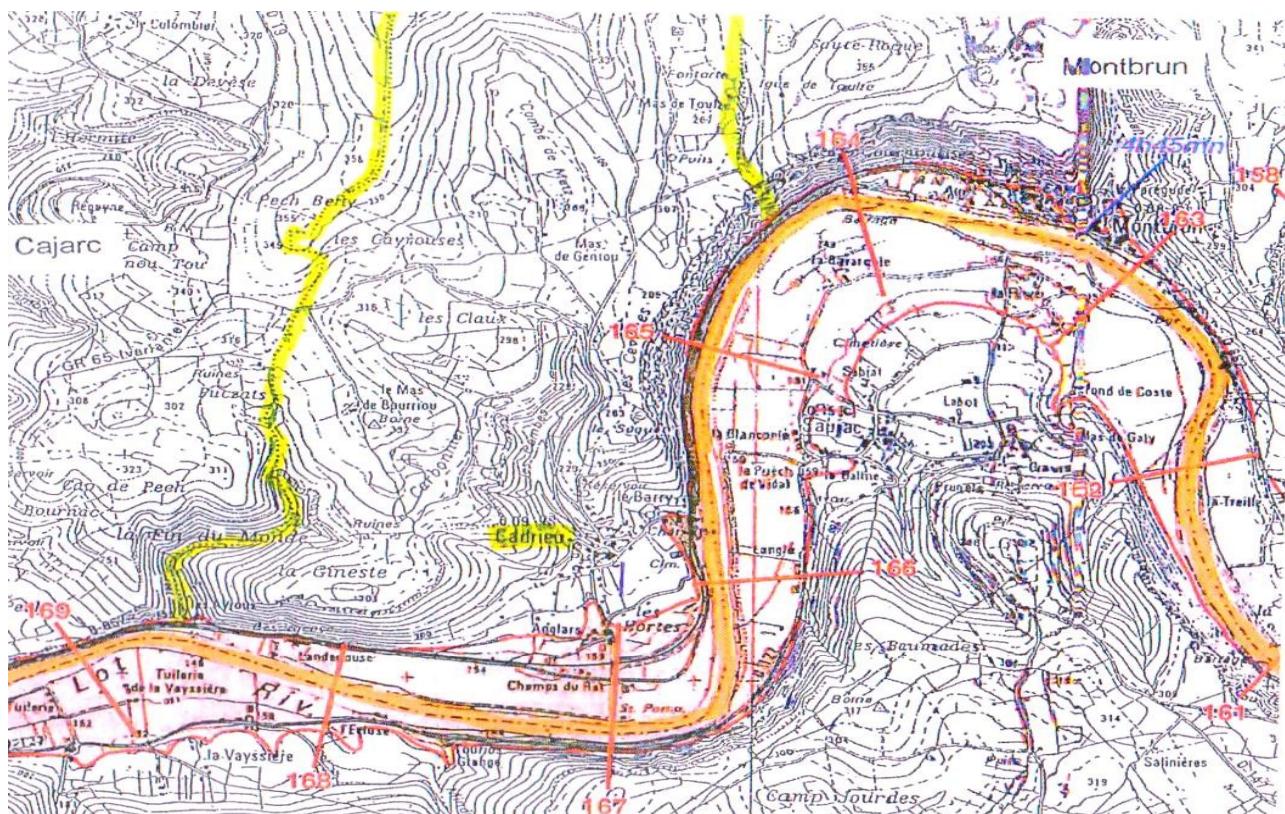
Crues historiques : 1929 et 2003

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : 2003

Zones exposées : Ayroux – Landenouze – Champ du rat - Vallon des Combes

Système d'annonce de crue : téléphone

Le risque rupture de grand barrage



La commune est concernée par 2 grands barrages :
Saran et Granval

Délai d'arrivée de l'onde : 5 heures

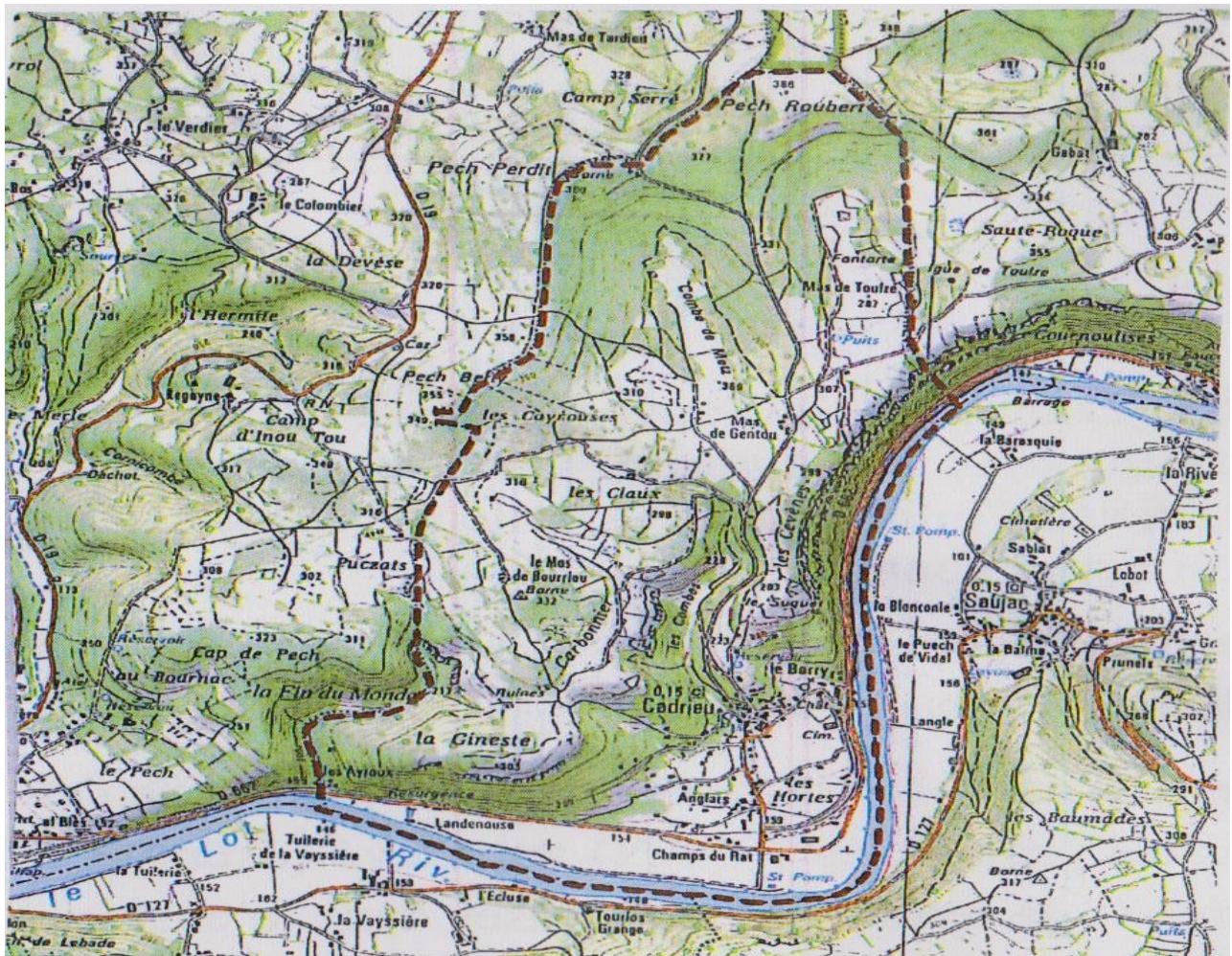
Niveau maximal en mètres : 23m

Zones exposées : vallée et bas du village
Le Barry bas, les Cayrels, le Champ du rat,
Landenouze, la Rivière, Anglars, les hortes.

Point de repli : salle polyvalente.

Moyens d'alerte : téléphone

Le risque feu de forêt



feux de forêt historiques : juillet 1989

zones exposées : le causse

surveillance et travaux d'entretien : à la charge des propriétaires

moyens d'alerte : téléphone

Le PCS, le DICRIM qu'est ce que c'est ?

Le PCS (plan communal de sauvegarde) est l'outil de gestion de crise du Maire. Il définit, sous son autorité, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

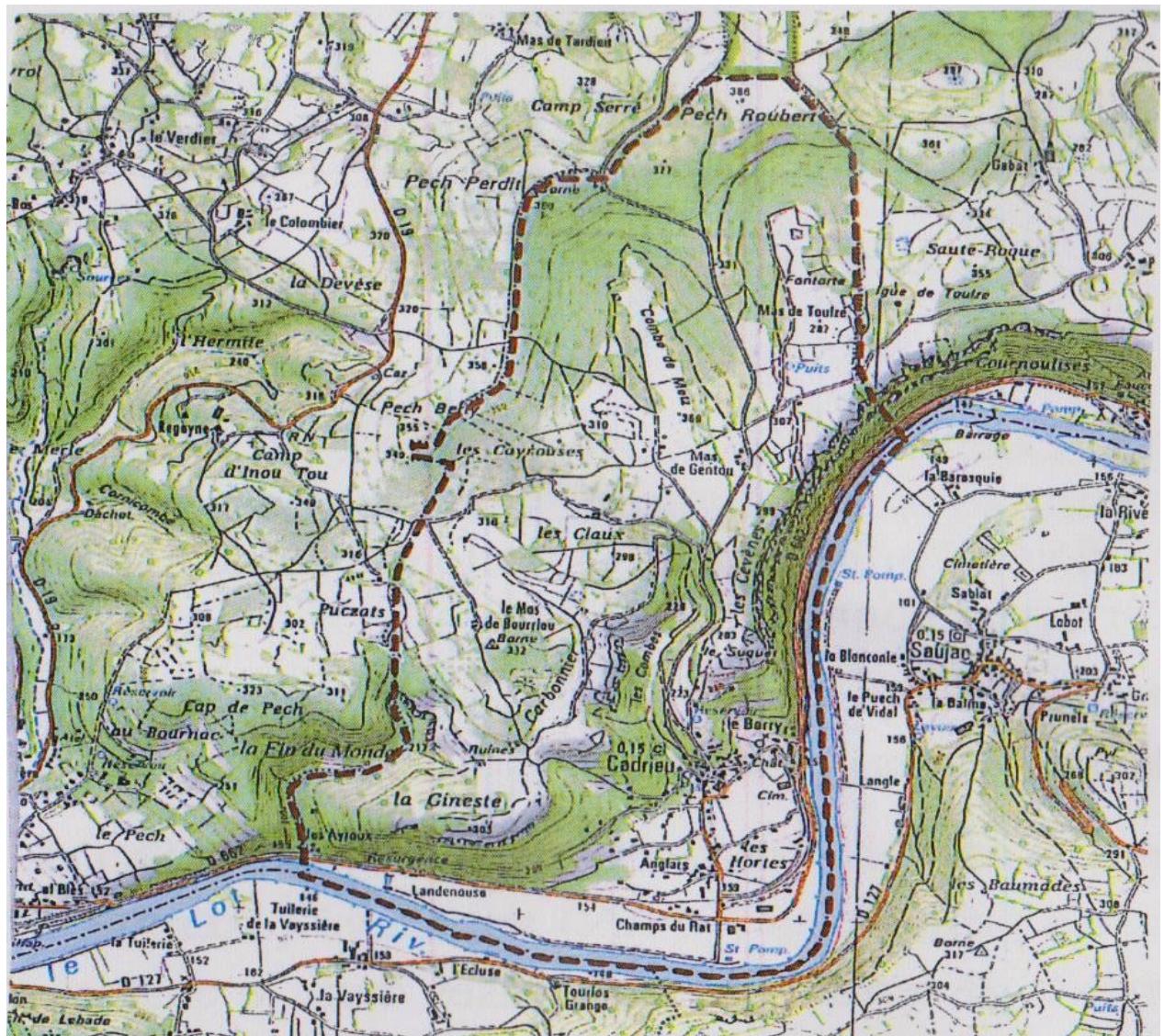
C'est un document opérationnel, réservé à l'usage du Maire et des personnes désignées celui-ci.

Il est obligatoire pour les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles (PPRN) approuvé (exemple PPR inondation, PPR mouvements de terrains) ou comprise dans le champ d'application d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) (exemple PPI grands barrages)

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document d'information destiné au public, en particuliers les résidents permanents ou temporaires de la commune. Il recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels et technologiques majeurs sur le territoire de la commune.

Il permet à chacun de prendre conscience des risques majeurs auxquels il peut être exposé.

Le risque éboulements



Zones exposées: D662 de Ayroux à la limite Cadrieu/Montbrun

Surveillance et travaux d'entretien : propriétaires

Infos utiles

Téléphones :

Mairie :	05.65.40.72.23
Secours :	18 ou 112
SAMU :	15
Forces de l'ordre :	17
Préfecture :	05.65.23.10.00

Sites internet :

Mairie : cadrieu.mairie@wanadoo.fr
Préfecture : www.lot.gouv.fr
Info sur les risques par commune : www.prim.net
Météo : www.meteofrance.com
Suive des crues : www.vigicrues.gouv.fr

Vigilance météo et hydrométéorologique :

Vert : pas de vigilance, situation normale

Jaune : être attentif à la pratique d'activités sensibles au risque météorologique : perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements dans les terrasses alluviales, coupures ponctuelles de routes secondaires

orange : ETRE TRES VIGILANT

phénomènes météos dangereux prévus. Débordements généralisés. Vies humaines menacées. Quartiers inondés.
Paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.

Rouge : VIGILANCE ABSOLUE

Phénomènes météos dangereux d'intensité exceptionnelle.
Crue rare et catastrophique. Menace imminente et/ou généralisée sur les populations. Evacuations généralisées.
Paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel

Recommandations générales en cas de

Inondation :

- fermez et obturez les ouvertures
- coupez le gaz et l'électricité
- montez à l'étage
- écoutez la radio (sur transistor)
- libérez les lignes téléphoniques

Mouvement de terrain, rupture de barrage

- gagnez les hauteurs. Ne revenez pas sur vos pas
- n'entrez pas dans un bâtiment endommagé

Incendie

- libérez fermez et obturez les ouvertures
- coupez le gaz et l'électricité
- mettez des linges humides au bas de portes
- restez le plus près possible du sol

Risque industriel, matières dangereuses

- abritez vous dans un bâtiment.Barricadez les fermetures
- coupez le gaz et l'électricité. Ne fumez pas
- écoutez la radio et libérez les lignes téléphoniques

Intempéries

Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent (dès l'annonce du futur évènement)

Fermez fenêtres et volets

Evitez les déplacements à l'extérieur

Ecoutez la radio.

A la demande des autorités évacuez en emportant vos médicaments (si traitement en cours) papiers essentiels (livret de famille carte d'identité)

Couverture, radio, lampe torche, briquet

A l'école vos enfants sont en sécurité.

Evitez d'encombrer les lignes téléphoniques

Disposez d'un poste de radio à piles et d'un éclairage de secours